

*Impôt sur les revenus pétroliers—Loi*

racontez pas un tas de conneries sur la générosité du gouvernement à l'égard de Winnipeg parce qu'il n'y en a pas eu. Les ministériels du Manitoba auraient pu tout aussi bien ne pas exister quand on pense à tout ce qui est arrivé à Winnipeg depuis que le gouvernement a été élu. On nous a maltraités de toutes les façons, et il est temps que ça cesse.

**M. Edwards:** Et les agriculteurs?

**M. Thacker:** Madame la Présidente, je tiens à préciser une chose pour la gouverne de mon ami d'en face au sujet des paiements de péréquation. Il sait que c'est le programme libéral des six et cinq qui a vraiment réduit les transferts destinés aux provinces. A l'époque où le taux d'inflation variait entre 12 et 15 p. 100, l'ancien gouvernement libéral avait réduit l'augmentation à 6 et à 5 p. 100. Cela représentait une diminution réelle des paiements de transfert. Ce que nous avons fait il y a environ un an et demi a été de réduire de 7 ou 8 p. 100 à environ 5 p. 100 l'augmentation du montant des transferts à une époque où le taux d'inflation était de 4 p. 100. Les provinces obtenaient donc beaucoup plus qu'une augmentation équivalente au taux d'inflation. En outre, le Manitoba a reçu un cadeau spécial du gouvernement sous forme de montant global. Je pense donc que le député se trompe quand il dit que le gouvernement n'a pas traité le Manitoba équitablement dans le cadre du programme de péréquation.

**M. Blaikie:** Madame la Présidente, je n'en ai pas eu le temps, sinon j'aurais rappelé moi-même à la Chambre que les libéraux avaient eux aussi essayé de réduire les paiements de transfert aux provinces. Le député et moi-même avons fait partie d'une équipe spéciale qui avait recommandé au gouvernement de renoncer à ce projet. Le gouvernement était cependant allé de l'avant malgré tout. De toute façon, à ce moment-là, le parti progressiste conservateur avait reproché au gouvernement d'alors de tripatouiller les accords fiscaux. Pourtant, quand ce parti est arrivé au pouvoir, il a lui-même fait la même chose et réduit le montant que les provinces auraient obtenu si le gouvernement n'avait pas apporté ces modifications.

Quant à l'affectation spéciale pour le Manitoba, elle découle du fait que la nouvelle formule avait des conséquences particulièrement défavorables sur le Manitoba. Ce n'était donc pas un cadeau spécial pour le Manitoba, mais plutôt une indemnisation pour les caprices de la formule qui avait entraîné une baisse considérable du montant que le Manitoba aurait obtenu sinon.

● (1630)

Le député a raison quand il parle de ce que les libéraux ont fait. Cependant, malgré tous ses arguments, quand les conservateurs sont arrivés au pouvoir, ils ont brisé leurs promesses en modifiant unilatéralement les accords fédéraux-provinciaux.

Vous n'étiez pas ici à ce moment-là, madame la Présidente, mais je me rappelle que les conservateurs avaient passé des heures à reprocher au gouvernement libéral d'avoir pris des mesures unilatérales dans le cadre des accords fédéraux-provinciaux. A les entendre, c'était un péché mortel, mais après leur arrivée au pouvoir, ils ont eux aussi modifié unilatéralement les accords fédéraux-provinciaux.

**M. Orlikow:** Madame la Présidente, je voudrais poser une question à mon collègue de Winnipeg—Birds Hill (M. Blaikie). Je regrette que le député d'Edmonton-Sud (M. Edwards) ne soit pas ici, mais je vois tout de même plusieurs députés conservateurs de l'Alberta.

Je voudrais revenir sur la question de savoir si oui ou non le gouvernement a tenu ce qu'il appelait ses promesses. Le député pourrait-il rappeler à la Chambre les attaques des conservateurs, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, contre la politique énergétique des libéraux? Ils ont attaqué le Programme énergétique national et ils ont déclaré qu'une fois qu'il serait éliminé, ainsi que tous les règlements, de sorte que fonctionnent les règles du marché, tout irait très bien.

La députée de Vancouver-Centre (M<sup>lle</sup> Carney), qui a été ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, avait dit qu'un gouvernement conservateur créerait 200 000 emplois dans le secteur énergétique, la plupart en Alberta. C'est l'inverse qui s'est produit, puisque 50 000 emplois ont disparu. Certains faits doivent être rappelés.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Une brève réponse du député de Winnipeg—Birds Hill (M. Blaikie).

**M. Blaikie:** Madame la Présidente, on pourrait dire beaucoup de choses à ce sujet, et il est vrai que la situation actuelle dans l'ouest du Canada est passablement ironique. Les conservateurs ont toujours prétendu qu'on devait laisser le marché déterminer l'avenir du secteur énergétique et que tout irait pour le mieux si le gouvernement libéral cessait d'intervenir dans ce secteur. La réalité est toute autre, plus on laisse faire le marché et plus la situation se détériore en Alberta.

Je reconnais que tout pourrait s'arranger un jour. Toutefois, pendant tout le débat sur le Programme énergétique national les députés conservateurs de la province ont toujours prétendu que tout irait bien si on laissait faire le marché, alors que tout est loin d'aller bien.

[Français]

**M. Guy St-Julien (Abitibi):** Madame la Présidente, l'impôt sur le revenu pétrolier restera probablement dans la mémoire des Canadiens comme l'une des plus mauvaises taxes jamais mises en place par un gouvernement, premièrement, parce qu'il était établi sur les revenus et non sur les profits des sociétés, donc aucun lien avec la capacité réelle de payer, deuxièmement, parce qu'il s'ajoutait à toute la structure d'impôt sur le revenu déjà en place, troisièmement, parce qu'il était un élément important de la nouvelle politique énergétique du gouvernement libéral qui a coûté tant d'emplois et d'investissements au Canada et, quatrièmement, parce qu'il était le symbole même de la politique de confrontation avec les provinces du précédent gouvernement.

Pourquoi un député du Nord du Québec parle-t-il aujourd'hui sur ce sujet? Nous avons des compagnies qui font de l'exploration au nord-ouest de ma circonscription et qui créent des emplois. C'est pourquoi je prends la parole sur ce projet de loi qui marque la fin d'une ère d'interventions du gouvernement dans les affaires des compagnies pétrolières et la fin d'une période où l'Ouest canadien qui s'est senti lésé par les politiques du gouvernement fédéral.